Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601113-20260702-2026_07_02-DE

COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, GUIBOURET Christine, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : BON Marguerite, ALLAIN Fabrice

Pouvoir : Madame BON Marguerite donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations
Monsieur ALLAIN Fabrice donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 13
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-07-02- Commission intercommunale pour l'accessibilité – Désignation d'un représentant de la commune

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les dispositions relatives à la Commission intercommunale pour l'accessibilité instituée par Questembert Communauté ;
Considérant qu'il appartient à la commune de désigner un représentant appelé à siéger au sein de la Commission intercommunale pour l'accessibilité ;
Considérant l'intérêt pour la commune d'être représentée au sein de cette instance chargée de formuler toute proposition utile de nature à améliorer l'accessibilité pour tous ;
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner un représentant titulaire de la commune pour siéger au sein de la Commission intercommunale pour l'accessibilité de Questembert Communauté.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
DÉSIGNE Monsieur LUCAS Eric en qualité de représentant titulaire de la commune de Limerzel au sein de la Commission intercommunale pour l'accessibilité de Questembert Communauté ;
AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 03 juillet 2026
Le Maire,
Serge LUBERT

